

Tout Agen court à Noël -TACAN- 16 décembre 2023

REGLEMENT

NATURE DE L'EPREUVE

La section athlétisme de l'ASPTT Agen organise, le samedi 16 décembre 2023, une course de 5 kms et une course de 10 kms dans la ville d'Agen.

Des courses enfants sont également organisées.

CATEGORIES D'AGE

Les courses adultes sont ouvertes à tous (Licenciés - Non licenciés), à partir de la catégorie Minimale pour le 5kms et à partir de la catégorie Cadet pour le 10 kms.

Les catégories d'âge sont celles de la F.F.A et sont valables du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024.

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1989 et avant
Seniors	SE	1990 à 2001
Espoirs	ES	2002 à 2004
Juniors	JU	2005 et 2006
Cadets	CA	2007 et 2008
Minimes	MI	2009 et 2010

Les courses enfants sont ouvertes à tous, à partir de l'âge de 6 ans :

Pour les enfants nés en 2011, 2012, 2013, 2014 => course de 1500 m (pas besoin du certificat médical)

Pour les enfants nés en 2015, 2016 et 2017 => animation course de 800 m sans classement (pas besoin du certificat médical)

Challenges entreprises sur les courses individuelles :

Pour inscrire un groupe à partir de 3 coureurs (sur le 5km ou 10 km) exclusivement que pour les entreprises ou collectivités qui payent en une seule fois pour le groupe.

Nouveauté cette année : un challenge entreprise.

C'est à dire on récompense les 3 premières équipes sur le 5km (classement effectué en prenant les 3 meilleurs temps cumulés sur le 5km par entreprise) et les 3 premières équipes sur le 10km (classement effectué en prenant les 3 meilleurs temps cumulés sur le 10km par entreprise)

Pour inscrire un groupe, veuillez nous contacter par mail toutagencourtanoel@gmail.com, on vous renverra alors un lien vers un formulaire web dédié à votre groupe pour saisir vos inscriptions.

Pour le règlement, une facture vous sera ensuite envoyée.

HORAIRE DES EPREUVES

Départ des courses enfants à 19h30.

Départ du 5 kms à 20h00

Départ du 10 kms à 20h30.

INSCRIPTION

Les courses adultes seront limitées à 2000 personnes pour l'ensemble des épreuves.

Selon la répartition suivante :

- 1000 personnes pour le 10 kms
- 1000 personnes pour le 5 kms

Les courses enfants sont limitées à 100 coureurs

Par internet :

Sur le site de www.pb-organisation.com/ (règlement de l'inscription en ligne sur ce même site)

Sur place : Possibilité de s'inscrire au village départ (place Jasmin le jour de la manifestation de 14 h à 19h30.

AUTORISATION PARENTALE

Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise pour participer à la course.

TARIFS

	5 km	10km
Inscription sur site internet du 01/10/2023 jusqu'au 31/10/2023 inclus	6,00 €	11,00 €
Inscription sur site internet du 01/11/2023 jusqu'au vendredi 15 décembre inclus	8,00 €	13,00 €
Le samedi 16 décembre de 14h00 à 19h30 (village départ)	10,0 €	15,00 €
Courses enfants (inscription sur place uniquement), recette reversée à l'association APF France handicap Agen	2,00 €	

Pour information, des frais de transaction par internet sont à ajouter.

CERTIFICATS MEDICAUX / LICENCE

La participation à l'une des courses (adulte 5km et 10km), au regard de l'article L.231-2 DU Code du Sport impose que les participants répondent à un des critères suivants :

- être titulaire d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass' Running délivrée par la FFA, en cours de validité au 16 décembre 2023.
- être titulaire d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition, datant de moins d'un an**, ou de sa copie certifiée conforme à l'original
- Pour les mineurs pour participer aux 5km et 10 km, fournir le questionnaire de santé en répondant à toutes les questions à non. Si une question est répondue à oui, fournir un certificat médical. Le « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » sera disponible en version papier le jour de la course ou vous pouvez le télécharger sur le site du Tacan pour le déposer (une fois rempli) sur le site lors de l'inscription sur le web.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans présentation d'une licence ou d'un certificat médical ou questionnaire de santé pour les mineurs

DOSSARDS

Les dossards seront à retirer le jour de la course, de 14h à 19h30, au village départ place Jasmin.

Le dossard devra être porté visible et en entier, fixé sur la poitrine par 4 épingles.

PARCOURS

Le départ a lieu au début du boulevard de la République (coté Jasmin).

L'arrivée a lieu sur le boulevard de la République (place Wilson).

SECURITE

Tous les carrefours sont balisés et protégés. Un véhicule balai est prévu.

Les véhicules et engins motorisés sont rigoureusement interdits sur le circuit.

Obligation de courir ou marcher sur la droite de la chaussée. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route et de n'emprunter que le parcours officiel : suivre les instructions de la police et des signaleurs. Les participants doivent porter des vêtements munis de bandes réfléchissantes.

RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement est prévu à mi-parcours pour le 10 kms

Un ravitaillement à l'arrivée est offert pour tous les participants (Aliments et boissons).

DOTATION

Chaque concurrent recevra un lot lors de son inscription, à récupérer lors de la remise du dossard.

RECOMPENSES

Pour le 5 kms et le 10 kms, seront récompensés : les 3 premiers au scratch homme et femme.

Pour les courses enfants, tous les enfants seront récompensés.

REMISE DES PRIX

A partir de 21h au niveau de l'arrivée (Boulevard de la République : place Wilson).

ASSURANCE

L'organisateur est couvert par une police d'assurance responsabilité civile. Les participants licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement

ANNULATION DE LA MANIFESTATION

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents et participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

UTILISATION D'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter photos et vidéos prises pendant la manifestation dans un but de promotion de celle-ci. Par le fait même de leur inscription, les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

CONTACT

Tout Agen court à Noel : toutagencourtanoel@gmail.com

CONCLUSION

Les participants aux épreuves hors stade, s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L230-1 et suivants du code du sport. Les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes décisions et dispositions ou de faire toutes modifications pour s'assurer du bon déroulement de l'épreuve.

Tout concurrent qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.